

Introduction générale

Patrimoines bâti et naturel au cœur du développement local durable

Nassima DRIS

Si aujourd'hui, les sciences sociales mettent l'accent sur un phénomène social de grande ampleur, à savoir la flexibilité généralisée des hommes et des choses, cet ouvrage interroge de façon spécifique les interactions entre l'enracinement dans un lieu et les effets de la mobilité sur des réalités sociales locales dans une perspective de développement durable.

En effet, nous vivons dans un monde de plus en plus « globalisé » où l'interdépendance des phénomènes sociaux engendre des réalités sociales dynamiques et complexes, soumises à des variations constantes. En mettant l'accent sur l'importance et le rôle des flux économiques, culturels et migratoires, certains travaux envisagent la dissolution probable des contours de la société. Or, même si les réalités sociales sont de plus en plus difficiles à saisir, peut-on aller jusqu'à prédire la fin de la société comme entité autorégulée¹ laissant place à des formes sociales « liquéfiées² » ? Si la réponse n'est pas évidente, il n'en reste pas moins que la localité n'échappe pas aux dynamiques globales de transformation des sociétés à l'échelle planétaire. Hannerz³ propose de considérer l'information comme le principal facteur de transformation culturelle du monde contemporain. Selon l'auteur, les notions de « flux culturels » et d'« appareil culturel » permettent de penser le monde en termes d'interactions et de transformations.

On notera que ces travaux proposent de repenser les réalités sociales contemporaines à partir du concept de mobilité. Il n'en reste pas moins que les mobilités sont à considérer dans l'espace non pas seulement de façon globale mais en tenant compte de la pluralité des entités spatiales dans les pratiques quotidiennes. L'intérêt de ce type d'approche est de montrer que les réalités sociales contemporaines sont faites d'associations complexes⁴ entre « appartenir à » et « voyager », autrement dit un savant croisement entre l'ancrage et la mobilité. Cette idée n'est

-
1. URRY J., *Sociologie des mobilités. Une nouvelle frontière pour la sociologie ?*, Paris, Armand Colin, 2005.
 2. BAUMAN S., *L'Amour liquide. De la fragilité des liens entre les hommes*, Le Rouergue/Chambon, 2005.
 3. HANNERZ U., *La complexité culturelle. Études de l'organisation sociale de la signification*, Éditions À la croisée, coll. « Cultures publiques et mondes urbains », 2010.
 4. URRY John, *op. cit.*

pas nouvelle en soi. Simmel avait fondé l'analyse sociologique à partir des interactions entre intériorité et extériorité, autochtone et étranger, construction de soi au travers du regard d'autrui et des compétences dont disposent les individus pour passer d'un monde à un autre. On remarquera que l'auteur associe identité et altérité, qu'il considère comme étant deux dimensions d'une même réalité. Il n'est pas étonnant que les deux principaux courants fondateurs de la sociologie de l'environnement, à savoir l'écologie humaine aux États-Unis et la morphologie sociale en France, y trouvent leur inspiration.

Cette perspective permet de relativiser l'idée selon laquelle il y aurait une uniformisation inéluctable des sociétés. En effet, les paradoxes de la mondialisation se trouvent justement dans la mise en lumière des singularités culturelles, des minorités, des ethnies, des revendications identitaires, etc. Est-ce parce que les sociétés se définissent encore et peut-être toujours, par l'ancrage spatial de la localité, même si les pratiques individuelles s'inscrivent dans des espaces à géométrie variable et revendiquent une pluri-appartenance ?

Aussi, loin de considérer les cultures locales comme une forme de repli ou de résistance au changement, la problématique proposée ici les place en situation de réciprocité dans laquelle la globalisation « réveille le local⁵ » en réinterrogeant les liens de proximité. Toutefois, si certaines approches sont socialement ancrées et localisées, elles n'en sont pas moins attentives aux interactions globales nécessaires à la compréhension des réalités sociales de proximité. Dans cette perspective, l'intérêt du développement durable est de rendre compte d'une part, de l'importance des singularités locales dans les objectifs du développement, et d'autre part, la mise en réseaux des actions de développement à différentes échelles, sur la longue durée.

Par ailleurs, la transformation des formes spatiales (architecture et paysage) en lieux du patrimoine suppose en même temps que la production du lieu, une articulation entre le social et l'environnement naturel et bâti dans lequel se développent des modes spécifiques d'existence par une construction réflexive organisée en fonction des risques et des options contingentes⁶. L'identification des espaces (localisation, qualification, délimitation) est étroitement liée aux caractéristiques sociales et culturelles de ses habitants. C'est ainsi que la rencontre du social et du spatial prend des formes spécifiques par les effets de la pluralité des façons d'être et de vivre sur un même territoire. La question est de savoir dans quelle mesure les politiques locales (aménagement, requalification, équipement, valorisation, environnement...) participent à un développement ancré dans les spécificités territoriales et quelle est la place des ressources locales (humaines et matérielles) dans ce dispositif? Comment inscrire la durabilité dans les pratiques et faire en sorte que les habitants s'emparent des outils du développement durable sur le long terme?

5. BOURDIN A., *La question locale*, Paris, PUF, 2000.

6. GIDDENS A., *Les conséquences de la modernité*, Paris, l'Harmattan, 1994.

Développement durable et équité sociale : Pour une nouvelle forme de gouvernance

L'Agenda 21 apparaît comme une nouvelle forme de gouvernance fondée sur l'équité sociale, l'efficacité économique, la protection de l'environnement et la participation citoyenne. Une nouvelle forme de gestion donc, dans laquelle le long terme est valorisé, la dimension du risque introduite et les individus responsabilisés. Mais cette « boîte à outils » du développement durable facilite-t-elle véritablement l'action ? On notera que de nombreux travaux traitant du développement durable soulignent l'émergence d'une nouvelle utopie à l'instar de l'hygiénisme et du mouvement moderne. S'agit-il alors d'un éternel retour au même ? Le développement durable et l'écologie urbaine réactivent-ils les principes de la « table rase » ? S'agit-il d'un retour au discours purement technique et politique sur l'aménagement urbain pour une « réinvention » des modes d'habiter selon l'adage « apprendre aux gens à habiter » ? À ce titre, les projets d'éco-quartier semblent équivoques puisqu'il apparaît de plus en plus que c'est bien une logique compétitive marquée par la recherche d'une « vitrine écologique » indispensable aux politiques territoriales qui les soutient. Si cette logique est rentable sur le plan de l'image territoriale, elle comporte un risque évident, la fabrication des inégalités et des ségrégations socio-spatiales.

Dès les premières constructions des grands ensembles, Henri Lefebvre⁷ a été un des premiers, sans doute le plus explicite, à dénoncer les dérives de la technique et du politique dans les projets urbains. Il est impossible, selon Lefebvre, de séparer forme et contenu puisque l'espace en tant que miroir social participe à la construction des identités collectives. Il convient de noter que le territoire et son corollaire, la territorialité relèvent bel et bien de la logique de l'expérience, celle de l'habiter et de la temporalité dans des contextes spécifiques confrontés à un processus de renouvellement constant et donc, à une réinvention permanente du quotidien.

Les situations actuelles appellent à reconsidérer la célèbre notion d'Henri Lefebvre, « le droit à la ville⁸ ». Il est évident que l'explosion urbaine à l'échelle planétaire impose la réactualisation du « droit à la ville » et de la même façon, le droit à un environnement de qualité pour tous, y compris pour les populations les plus vulnérables. En effet, le développement durable soulève une question fondamentale : « la justice environnementale ». Il s'agit du droit à un environnement de qualité des populations défavorisées qui ne bénéficient pas d'une visibilité sur « l'ardoise environnementale au profit des causes plus spectaculaires, tel le réchauffement climatique⁹ ». Or, le rapport à l'environnement n'est pas fait d'événements exceptionnels mais d'activités ordinaires de la vie quotidienne et des composantes de la nature. C'est en ce sens que la problématique du patrimoine et du développement durable soulève des questions liées aux liens ordinaires, ceux qui rendent pertinent le concept du « droit à la ville ».

7. LEFEBVRE H., *Espace et politique. Le droit à la ville II*, Paris, Anthropos, 1972 et 2000.

8. LEFEBVRE H., *Le droit à la ville*, Paris, Anthropos, 1968.

9. BLANC N., « Esthétique de la nature et place de l'environnement en sciences sociales », in PAQUOT T. et YOUNÈS C., *Philosophie de l'environnement et milieux urbains*, préface d'Isabelle Laudier, Paris, La Découverte, 2010, p. 83-97.

L'Homme et la Nature dans le développement durable

Certains auteurs¹⁰ soulignent, à juste titre, la pluralité des analyses lorsqu'il s'agit de la place de l'Homme dans la Nature et celle-ci dans la Connaissance et tentent par là même, un renouvellement de la pensée environnementale propice à la mise en œuvre d'un développement économique et urbain plus respectueux de l'environnement et de l'équilibre social. C'est dans cette perspective que les concepts de « nature », « environnement », « écologie », « écosystèmes », « biodiversité », « milieu urbain », sont revisités. En effet, le contexte global actuel de nos sociétés marqué par un engouement pour les questions du développement durable et des nouvelles réalités urbaines à l'échelle planétaire nous y invite fortement.

Même si plusieurs acceptions de la définition du terme « nature » sont envisageables, c'est bien le caractère dynamique de celle-ci qui est à retenir. La nature ne peut être considérée comme une réalité immuable puisqu'elle est fondée sur la transition, le mouvement, le rythme et une renaissance perpétuelle. Il en est de même pour les interactions entre l'homme et la nature qui n'ont rien d'un acquis définitif mais restent marquées par le mouvement permanent n'autorisant aucune intervention incohérente susceptible de « dénaturer la nature ». Si les hommes façonnent, consciemment ou non, un rapport à la nature grâce à leurs référents culturels, ce sont les « corymbes entre Nature et Culture qui constituent l'enjeu des reliances régénératrices des milieux urbains¹¹ ». Les travaux d'anthropologie de l'espace montrent bien la relation étroite entre culture et nature et son importance dans la construction de l'espace vécu et la symbolique qui s'y rattache. C'est en ce sens que le concept de « *storied residence* » (Holmes Rolston) ouvre une perspective séduisante sur l'articulation des différents modes d'habiter humain et l'impact de l'expérience de la nature sur la vie humaine. L'espace construit et paysager constitue ainsi une « localité culturelle » entendu au sens de territoire d'une communauté historiquement constituée.

Si certaines initiatives se réclamant du « développement durable » sont considérées, le plus souvent, soit comme une « nouvelle idéologie », soit comme une reformulation de politiques anciennes, il n'en reste pas moins que le « développement urbain durable » fait référence à des « espaces intégrés » nécessitant une approche globale tant sur le plan épistémologique que pratique même si la question du « développement durable » comme outil opérationnel reste entière.

La recomposition perpétuelle des formes sociales et spatiales met à mal l'idée selon laquelle le territoire serait le résultat exclusif d'un processus d'urbanisation même si l'urbanisme s'inscrit indéniablement dans un projet global de société. Cela est d'autant plus vrai que la vie sociale laisse remonter à la surface ce que le projet urbain en a exclu. C'est pourquoi en matière d'aménagement, le « désordre » peut être considéré comme une ressource¹² et son bon usage permet d'écartier certaines parties aveugles de l'action urbaine. La culture locale et le

10. PAQUOT T. et YOUNES C., *id.*

11. YOUNES C., *op. cit.*, p. 49.

12. SENNETT R., *La conscience de l'œil, urbanisme et société*, Paris, Édition de la Passion, 2000.

sentiment d'appartenance n'ont de sens que lorsque les liens de proximité sont significatifs et que les individus ont véritablement une existence sociale. Si nous admettons que la territorialité est un rapport entre les hommes avant d'être un attachement à un lieu, les limites physiques du territoire tirent leur valeur de ce recouvrement entre un espace et une appartenance par lequel l'intérieur et l'extérieur restent distincts¹³.

Ce constat amène à envisager les actions de développement local durable dans une démarche interactive mettant à contribution les populations. Le projet territorial devient, à ce titre, un instrument d'affirmation et/ou de restauration d'un système de valeurs lié à une « identité locale partagée ». Or, les moyens engagés dans des actions de désenclavement de certaines catégories sociales ne suffisent pas à enrayer ou du moins à réduire les fragmentations qui, en perdurant, confirment non seulement le morcellement du système de référence mais aussi les risques permanents de cloisonnement des différences et paradoxalement, une marginalisation progressive des valeurs locales. Mais, peut-on considérer que le changement d'échelle peut, à lui seul, changer les politiques¹⁴, et permet-il d'identifier la nature du lien que les acteurs de la politique publique entretiennent avec le territoire? Les approches traitant du rapport à l'environnement en général, ne peuvent ignorer les enjeux d'une gestion négociée du développement local et donc, l'implication des citoyens dans des processus qui les concernent durablement. C'est dans cette perspective que nous interrogeons le développement durable local au travers du patrimoine bâti et naturel.

Patrimoine et logiques de transmissions

Par cette entrée spécifique (le patrimoine bâti et naturel), nous soulevons la question de la place des cultures et des sociétés locales dans la définition des valeurs capables d'animer la durabilité des territoires. Plus précisément, nous interrogeons la place qu'occupe le patrimoine, sous ses formes plurielles, dans les problématiques d'environnement et de développement local durable.

On constate, aujourd'hui, un engouement inédit pour les questions de patrimoine et de développement durable en Europe, au Canada, mais aussi au Maghreb, en Afrique subsaharienne et ailleurs dans le monde. Une des raisons de cet engouement, peut-être la principale, réside dans l'idée de préservation et de transmission. Selon Pierre-Henry Jeudy¹⁵, la logique de la transmission est soumise à des conflits et à des règlements de compte avec les morts qui passent par un travail de deuil libérateur. Ce devoir de mémoire instaurant un « état culpabilisant » qui ne permet pas l'oubli. C'est pourquoi la tendance serait de tout conserver pour avoir l'esprit tranquille. Au-delà de la matérialité, se dégagent ainsi les fondements d'une forme sociétale inscrite dans la durée. La prise en

13. RONCAYOLO M., *La ville et ses territoires*, Paris, Gallimard, 1999.

14. NEGRIER E., *La question métropolitaine. Les politiques à l'épreuve du changement d'échelle territoriale*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2005.

15. JEUDY P.-H., *La machine patrimoniale*, Paris, Circé, 2008.

compte du patrimoine participe à faire durer dans le temps des repères identitaires. C'est par cette action qui consiste à « faire durer dans le temps » des valeurs que le patrimoine rejoint les intentions du développement durable.

Cette démarche se démarque du processus de muséification ou de « mise sous cloche » du patrimoine pour le considérer dans le processus de la vie quotidienne. C'est à ce titre que le patrimoine apparaît comme un marqueur symbolique de l'identité, un marqueur valorisant ou considéré comme tel, pouvant induire une identification aux lieux et favoriser l'émergence du sentiment d'appartenance à un territoire. Même si l'identité n'est que « provisoire » et « changeante », elle est comme le souligne F. Choay, anthropologiquement indispensable à la réconciliation de l'humain avec son environnement et cela, malgré les effets de la mondialisation qui « délocalisent », « déterritorialisent » et « déspatialisent¹⁶ ».

Le débat porte donc sur un objet se situant à l'interface de trois notions essentielles : patrimoine, développement durable et lien social. Il n'en demeure pas moins que ces notions qui ouvrent sur des perspectives plus larges (localité, valeur, diversité, équité...) sont polysémiques et soulèvent de nombreuses questions théoriques et empiriques. Elles interrogent de façon concomitante le rapport entre le local et le global, la compétition et le partenariat, le passé et le présent, l'homme et la nature.

Cheminement

L'ouvrage est composé de trois « réflexions introductives » et quatre chapitres qui découlent de l'articulation des notions autour desquelles s'organisent les textes des auteurs. Chaque partie alimente ou questionne un aspect de la problématique proposée.

Les réflexions introductives couvrent les trois notions essentielles du présent ouvrage (patrimoine, développement durable, lien social) et élargissent le champ de la réflexion sur de nouvelles perspectives où se rencontre la confrontation des modèles d'analyse.

Ainsi dans une approche sociologique du développement durable en urbanisme comme objet idéologique, Alain BOURDIN développe une analyse critique du discours dominant qui oscille entre l'affirmation d'un ensemble de normes qu'il faut immédiatement appliquer et l'idée d'une véritable révolution culturelle et urbanistique qui oblige à tout réinventer. L'auteur cherche à bousculer les certitudes sur ce qu'il appelle « le triomphe de l'urbanisme de préservation » qui laisserait peut-être rapidement la place à une autre conception, pour réinventer les manières de faire la ville sans négliger la réalité des modes de vie et la demande sociale. Il émet le souhait qu'un débat entre ces deux choix stratégiques puisse se développer de manière équilibrée.

Dans un autre registre, Michel RAUTENBERG confronte la vision conservatrice de la patrimonialisation (déférence au passé) à une vision constructiviste (élément du changement social). L'auteur oppose la sauvegarde comme « démocratisa-

16. CHOAY F., *Pour une anthropologie de l'espace*, Paris, Le Seuil, 2006.

tion de la gestion du passé » à « l'appropriation technicienne du monde qui le prend comme objet à transformer ». Il explique que le patrimoine s'est démocratisé même si des tensions persistent entre le bien commun et les revendications sociales. Mais, cela ne va pas sans résistances et détournements qui rappellent que la démocratie n'est pas réduite par l'action des institutions publiques. Cependant, comme dans tout compromis, tout le patrimoine n'intègre pas l'action publique.

En partant du constat d'un monde éclaté, flou et instable, dans lequel les repères sont en question, Chris YOUNES tente de répondre à une question fondamentale, celle du bien commun qu'elle associe aux questions de reliance, de coexistence et d'accueil du devenir. Selon l'auteur, dans l'aménagement, il y a toujours plusieurs milieux en jeu qui se superposent et s'entremêlent. Cela amène à penser la réalité en termes d'interdépendance, « contrairement à une certaine modernité, qui, avec une économie de la croissance et de l'exploitation sans limite, a privilégié la séparation épuisant les milieux naturels et humains ». L'enjeu est donc « d'optimiser tout à la fois les rapports de l'anthropisation au milieu naturel et les conditions du vivre ensemble par des synergies fécondes ».

Ces trois textes d'une grande richesse mettent en perspective la place du patrimoine dans l'aménagement des villes, sa relation au lien social et au développement durable des sociétés. Ils montrent bien la complexité de ce champ qui nécessite la mobilisation de plusieurs dimensions concomitantes.

Dans la première partie intitulée « Patrimoines bâti et naturel, une ressource pour le développement durable des territoires », les terrains décrits et étudiés par les auteurs se rejoignent pour montrer la place controversée qu'occupe le patrimoine dans les perspectives du développement durable.

Clarisse LAURAS et Luca SAMPÒ tentent de comprendre la « sanctuarisation » actuelle du site Le Corbusier de Firminy par un « retour sur l'Histoire » contemporaine locale des grands ensembles et l'évolution des représentations de l'architecture moderne et du patrimoine. Cette analyse met en exergue la mise en tourisme du patrimoine au détriment de l'appropriation locale et du projet théorique de Le Corbusier. Ce chapitre soulève la question de l'authenticité qui ne concerne pas l'historien seul, mais bien la « mémoire partagée » de la collectivité sociale et l'histoire elle-même.

Julie BOUSTINGORRY explique que le classement en 1944 des horizons palois de « paysage » à « patrimoine », produit aujourd'hui une sémantique confuse. En alliant les problématiques de valorisation du patrimoine bâti et environnemental à un questionnement sur les gouvernances locales, l'auteure montre que le projet de requalification des sites s'impose comme une opportunité pour mettre en œuvre un développement local durable à l'échelle intercommunautaire qui mobiliserait tous les acteurs du territoire dans une dynamique collective, notamment dans le cadre du lancement d'une opération Grand Site.

Victor BRUNFAUT et Graziella VELLA développent une réflexion sur la base d'une pratique d'enseignement du projet d'architecture fondé sur de nouveaux rapports entre architecture et anthropologie. Si les auteurs situent ce questionnement dans la relation entre patrimoine, développement durable et lien social,

ils considèrent que la notion d'espace public représente « un objet d'étude particulièrement pertinent dans ce type de questionnement, en termes disciplinaires, sur les rapports à la complexité du réel, entre description, analyse et projet ». Cette réflexion porte sur l'étude des quartiers populaires de Kenitra (Maroc) qui représentent, selon les auteurs, un patrimoine bâti et social digne d'intérêt en tant que ressource de lien social et de pratiques locales significatives.

Mohamed HAMDI, Guy LEMPIERRE et Yves PETIT-BERGHEM proposent une réflexion qui articule « forêt et développement durable » aux questions de préservation des ressources naturelles, d'organisation sociale, de patrimonialisation et de développement territorial. L'objectif des auteurs est d'identifier la richesse biologique et les valeurs paysagères et culturelles des forêts et d'analyser les enjeux patrimoniaux et environnementaux liés aux paysages des montagnes de Kroumirie au nord de la Tunisie. Il est question dans ce chapitre d'un développement durable aux spécificités locales intégrant les objectifs de protection de la nature et les « légitimes prétentions au développement de la population locale ».

La deuxième partie de l'ouvrage intitulée « Patrimoine et développement durable dans la construction de l'histoire locale et l'identité territoriale » soulève des questions sur les processus à l'œuvre dans la formation des identités collectives en rapport avec le patrimoine et l'histoire locale. Les auteurs réunis dans cette partie explorent cet aspect du développement durable sur des terrains très diversifiés.

Nathalie LEWIS adopte intentionnellement un point de vue socio-centré pour analyser les objectifs du développement durable et de *vivre le territoire* de façon équitable. C'est dans ce cadre, que l'auteure propose de présenter diverses réalités locales situées au Bas-Saint-Laurent (Québec, Canada) en partant le plus souvent d'une « demande » des autorités locales pour la mise en place d'un projet lié à une nouvelle utilisation des ressources naturelles. Ce chapitre propose une lecture sociologique du territoire qui interroge l'espace-temps, la culture et l'identité.

Alena PROCHASKA s'intéresse au processus de spatialisation de l'identité urbaine dans des processus de développement durable. Elle aborde la question des tensions entre l'innovation et la continuité dans la conception du cadre bâti en interrogeant la manière dont les projets d'architecture et d'aménagement urbains récents contribuent à façonner et à actualiser l'identité urbaine. À travers l'exemple de Rennes, l'auteure pose la culture comme quatrième pilier du développement durable et s'inquiète du risque d'uniformisation architecturale associé aux normes HQE.

Silvia CHIRIANI montre comment, dans les vallées occitanes d'Italie, une revendication identitaire mobilise l'architecture pour s'auto-promouvoir et développer le territoire. L'auteure interroge le lien entre architecture et occitanisme pour comprendre comment l'architecture prend place au sein d'un processus de construction et de valorisation de l'identité et des spécificités locales. À travers le cas d'Ostana, l'auteur explore les relations entre occitanisme, architecture et développement local du territoire.

Malthilde LAMOTHE propose d'analyser les variations de « valeurs » données au cours du temps aux différents éléments qui constituent les écosystèmes et les structures sociales en prenant l'exemple des moulins à eau en vallée de Soule (Pyrénées-Atlantiques). L'auteure montre que les recompositions des formes sociales dans la vallée de la Soule sont nourries par l'histoire collective des réseaux de gouvernance et de légitimité, ce qui produit aujourd'hui une revendication de prise en charge collective de leur patrimoine et une défiance vis-à-vis des projets venant « d'en haut ».

Mohamed CHABI et Mohamed DAHLI proposent une réflexion sur « une ville nouvelle saharienne » à la lumière des valeurs identitaires et du développement durable. En s'appuyant sur le cas du *ksar* de Tafilet dans le sud algérien, les auteurs interrogent la capacité des *ksours* à produire la ville durable aujourd'hui. L'exemple présenté dans ce chapitre met en exergue le « savoir faire la ville » et sa réactualisation en soulevant une question fondamentale, celle de savoir comment garantir les fondements du pilier « social » dans des actions de développement durable inspirées de la tradition.

La troisième partie de l'ouvrage intitulée « Effets des processus de patrimonialisation sur le développement durable » soulève des questions liées aux politiques publiques à l'œuvre dans les processus de patrimonialisation et leurs impacts sur le développement local durable.

Sophie NEMOZ analyse la manière de « bâtir durable » en Isère et en Haute-Savoie. L'objectif de l'auteure est d'étudier de nouvelles manières de construire et d'habiter afin de comprendre les relations et l'organisation sociales en partant des objets, des espaces, des temporalités, des sociabilités. Elle note que les praticiens et les ménages inscrivent leurs « micro-savoirs séculaires et locaux dans la perspective planétaire du développement durable ». Ce chapitre présente un premier bilan de la valorisation du patrimoine rural dans la perspective du développement de l'habitat durable.

Catherine BERNIE-BOISSARD et Dominique CHEVALIER proposent une analyse des liens entre paysage, viticulture et développement durable dans l'Hérault. Sur la base de trois terrains, les auteures montrent que la volonté de valoriser les paysages viticoles se heurte à des enjeux contradictoires en raison de la pression constante de l'urbanisation et des aménagements. Or, les paysages constituent un important levier de développement de l'industrie touristique, notamment de l'oenotourisme. Cette situation contradictoire contribue à une interprétation déséquilibrée du développement.

Madeleine TCHANGAM propose une approche du hiatus entre le discours de mise en tourisme et la patrimonialisation par les habitants au Cameroun. Elle tente de comprendre le lien entre nation/ethnie et la médiatisation du patrimoine. Ce chapitre émet l'hypothèse selon laquelle l'inadaptation de la communication sur le patrimoine à la réalité du développement local au Cameroun, est liée à l'absence d'une prise en compte des identités locales par les responsables du tourisme. Aussi, la sensibilisation des promoteurs locaux aux réalités et enjeux

de la valorisation du patrimoine aux fins touristiques, devrait passer par des stratégies de communication adaptées qui tiennent compte des spécificités locales.

Karima BENAZZOUC-BOUKHALFA et Mohamed DAHLI étudient les enjeux de la patrimonialisation dans la ville de Béjaia en Algérie. Ce chapitre montre les limites de l'opérationnalité de la notion de patrimoine qui, dans le contexte algérien, relève de l'amalgame entre patrimoine et identité nationale et des pratiques d'identification centralisées et sélectives. Les auteurs pointent l'opposition entre discours et pratiques se traduisant le plus souvent, par la mise à l'écart du patrimoine identifié et approprié par les populations.

Sabine DUPUY présente une critique argumentée de la rénovation urbaine et des procédures nationales encadrant la réhabilitation de l'habitat social à la lumière de l'expérience passée et plus particulièrement, sur la base d'une relecture de la thèse de M. Heck (1984) publiée en 1985 : *L'état des lieux : réhabilitation d'une cité ouvrière*, Les Cahiers de la Pensée Sauvage, Grenoble. L'habitat social est abordé ici comme un patrimoine d'appropriation inscrit dans le développement durable.

La quatrième et dernière partie de l'ouvrage intitulée « Valorisation patrimoniale et relations sociales : sociabilités, conflits, concurrences » rassemble des textes sur des interactions sociales liées au patrimoine et sa valorisation dans des actions de développement durable pouvant aboutir soit à des formes de sociabilités spécifiques soit à des situations conflictuelles.

Béatrice MESINI explore la transformation des résidentialités et des modes d'habitat dans le parc naturel régional des Alpilles (PNRA), territoire naturel contraint par l'attractivité du cadre de vie, la cherté du foncier et de l'immobilier, la patrimonialisation des sites et la protection des milieux. L'auteure questionne le patrimoine rural pour « repenser la durabilité de l'habitat dans un rapport renouvelé au temps et à l'espace ». Deux questions sous-tendent l'observation de l'auteure, l'une sur les équilibres des « résidentialités » et l'autre sur les déséquilibres dans l'aménagement du territoire.

Emeline COMBY et Yves François LELAY analysent la presse pour repérer les liens entre nature, patrimoine et mise en tourisme. Ils expliquent que la presse fonctionne comme un miroir des représentations locales, tout en les façonnant, par ailleurs. C'est en ce sens, qu'elle permet de cerner les différentes dynamiques, de la patrimonialisation à la valorisation d'une ressource. Elle révèle la complexité du jeu d'acteurs, soulignant les trajectoires d'un système et notamment ses bifurcations en termes de gestion, de protection ou de développement.

Maïa MARTIN présente une approche de la mise en patrimoine d'éléments naturels. Il s'agit dans ce cas précis de l'introduction du loup dans des espaces naturels. Selon l'auteure, la mise en patrimoine d'une espèce lupine et d'un espace pastoral concourt au processus de déconfinement d'un conflit localisé. De fait, c'est autour du processus de patrimonialisation que se sont élaborées les argumentations de chacune des parties en présence et que le conflit cévenol s'est progressivement désamorcé.

Isabelle CHESNEAU tente de montrer ce que le patrimoine apporte à la conflictualité nécessaire et positive car « orientée vers le bien commun ». En situant l'histoire de cette controverse dans les années 1970, au moment de l'introduction des problématiques environnementales dans les projets d'aménagement de l'estuaire de la Seine, elle explique que la recherche de conciliation entre développement économique et protection de l'environnement peine à trouver – après quarante ans de tensions – une issue pacifiée.

Myriam Odile BLIN et Aminata DIOP mobilisent le patrimoine artistique pour relire les relations coloniale et post-coloniale. À partir d'une œuvre monumentale représentant les personnages de Demba et Dupont, les auteures montrent que l'art et le patrimoine ne sont pas seulement des états matériels de l'identité et de la culture mais participent à la formation d'une « conscience collective de l'être ensemble » et d'une « esthétique de l'union et de la désunion ».

Le croisement des compétences théoriques et opérationnelles autour de la thématique du patrimoine et son inscription dans le processus du développement durable permet de comprendre plusieurs facettes de la réalité sociale : la place et le rôle du paysage dans la valorisation des lieux, la place du patrimoine dans l'identification de l'identité des territoires, la question de l'insertion sociale par le patrimoine, l'importance du social dans le rapport à l'environnement et autres questions importantes dans le vaste champ du développement durable. L'objectif visé est de mesurer le développement durable à partir des formes sociales concrètes traversées par des enjeux multiples (sociaux, culturels, politiques, économiques). La prise en compte de cette réalité contribue à rendre le développement durable plus proche des populations et permet de relever un des défis majeurs des acteurs locaux, à savoir l'adaptation de l'action publique aux attentes diversifiées des populations d'un territoire. C'est dans cette complexité que réside l'intérêt du débat entre chercheurs et praticiens.

Dans une approche transversale, plusieurs dimensions de la problématique du développement durable et des patrimoines sont présentées dans cet ouvrage. Chacun des textes présente une expérience riche et singulière, stimulant la réflexion.

BIBLIOGRAPHIE

- ASCHER F., *La société Hypermoderne. Ces événements nous dépassent, feignons d'en être les organisateurs*, Éditions de l'Aube, 2004.
- BAUMAN S., *L'Amour liquide. De la fragilité des liens entre les hommes*, Le Rouergue/Chambon, 2004.
- BOURDIN A., *La question locale*, Paris, PUF, 2000.
- BOURDIN A., *Du bon usage de la ville*, Paris, Descartes et Cie., 2009.
- CHALAS Y., DUBOIS-Taine G., *La Ville émergente*, éditions de l'Aube, 1997.
- CHOAY F., *Pour une anthropologie de l'espace*, Paris, Seuil, 2006.
- DRIS N. (dir.), « Territoires et territorialité. Regards pluridisciplinaires », *Innovations et Sociétés*, n° 3, Paris, L'Harmattan, 2007.

- DRIS N., « Le patrimoine au regard de la mosaïque urbaine. Une enquête pour fonder un projet de développement territorial à Melun », in AUDUC A. (dir.), *Patrimoines et développement des territoires*, Paris, Éditions d'Art SOMOGY, p. 123-135, 2010.
- DRIS N., « Patrimoine et développement local : la valorisation du patrimoine comme moyen d'intégration sociale », in *Interações, revista internacional de desenvolvimento local, Revista Interações – Mestado em desenvolvimento Local – UCDB*, Brasil, Vol. 8, n° 13, p. 09-18, 2006.
- DRIS N., « Habiter le patrimoine : monde en marge et identité urbaine », in GRAVARI-BARBAS M. (dir.), *Habiter le patrimoine : enjeux - approche – vécu*, Rennes, PUR, p. 93-104, 2005.
- GLASER B. G. et STRAUSS A. L., *La découverte de la théorie ancrée [The discovery of Grounded Theory (1967)]*, Armand Colin, 2010, 409 p.
- GLÉVAREC H., SAEZ G., *Le patrimoine saisi par les associations*, La Documentation française, 2002.
- GIDDENS A., *Les conséquences de la modernité*, Paris, l'Harmattan, 1994, 192 p.
- GIDDENS A., *Sociology, third edition*, Polity Press, 1997 [1989], 625 p.
- GRAVARI-BARBAS M. (dir.), *Habiter le patrimoine : enjeux – approche – vécu*, Rennes, PUR, 2005, 618 p.
- GROJEAN B., *Urbanisation sans urbanisme. Une histoire de la « ville diffuse »*, Éditions Wavre (Belgique), Mardaga, 2010, 350 p.
- HANNERZ U., *La complexité culturelle. Études de l'organisation sociale de la signification*, [Cultural complexity, 1992], Éditions À la croisée, coll. « Cultures publiques et mondes urbains », 2010, 357 p.
- JEUDY P.-H., *La machine patrimoniale*, Paris, Circé, 2008.
- LEFEBVRE H., *Le Droit à la ville*, Paris, Anthropos, 1968.
- LEFEBVRE H., *Espace et politique. Le droit à la ville II*, Paris, Anthropos, 1972 et 2000.
- MARIE M., « L'anthropologue et ses territoires. Qu'est-ce qu'un territoire aujourd'hui ? », *Espaces et Sociétés*, vol. 119, n° 4, p. 179-198, 2004.
- NEGRIER E., *La question métropolitaine. Les politiques à l'épreuve du changement d'échelle territoriale*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2005.
- PAQUOT T. et YOUNES C., *Philosophie de l'environnement et milieux urbains*, Préface d'Isabelle Laudier, Paris, La Découverte, 2010, 184 p.
- RAUTENBERG M., *La rupture patrimoniale*, Bernin, À la Croisée, 2003.
- RONCAYOLO M., *La ville et ses territoires*, Paris, Gallimard, 1990.
- SEN A., *L'idée de justice [The Idea of Justice, London, Penguin Books Ltd, 2009]*, Paris, Flammarion, 2010 [2009], 557 p.
- SENNETT R., *La conscience de l'œil, urbanisme et société*, Paris, Édition de la Passion, 2000.
- URRY J., *Sociologie des mobilités. Une nouvelle frontière pour la sociologie ?*, Paris, Armand Colin, 2005, 253 p.
- WHITE H. C., *Identité et contrôle. Une théorie de l'émergence des formations sociales*, [1992, Princeton University Press], Paris, éditions EHESS, 2011, 493 p.